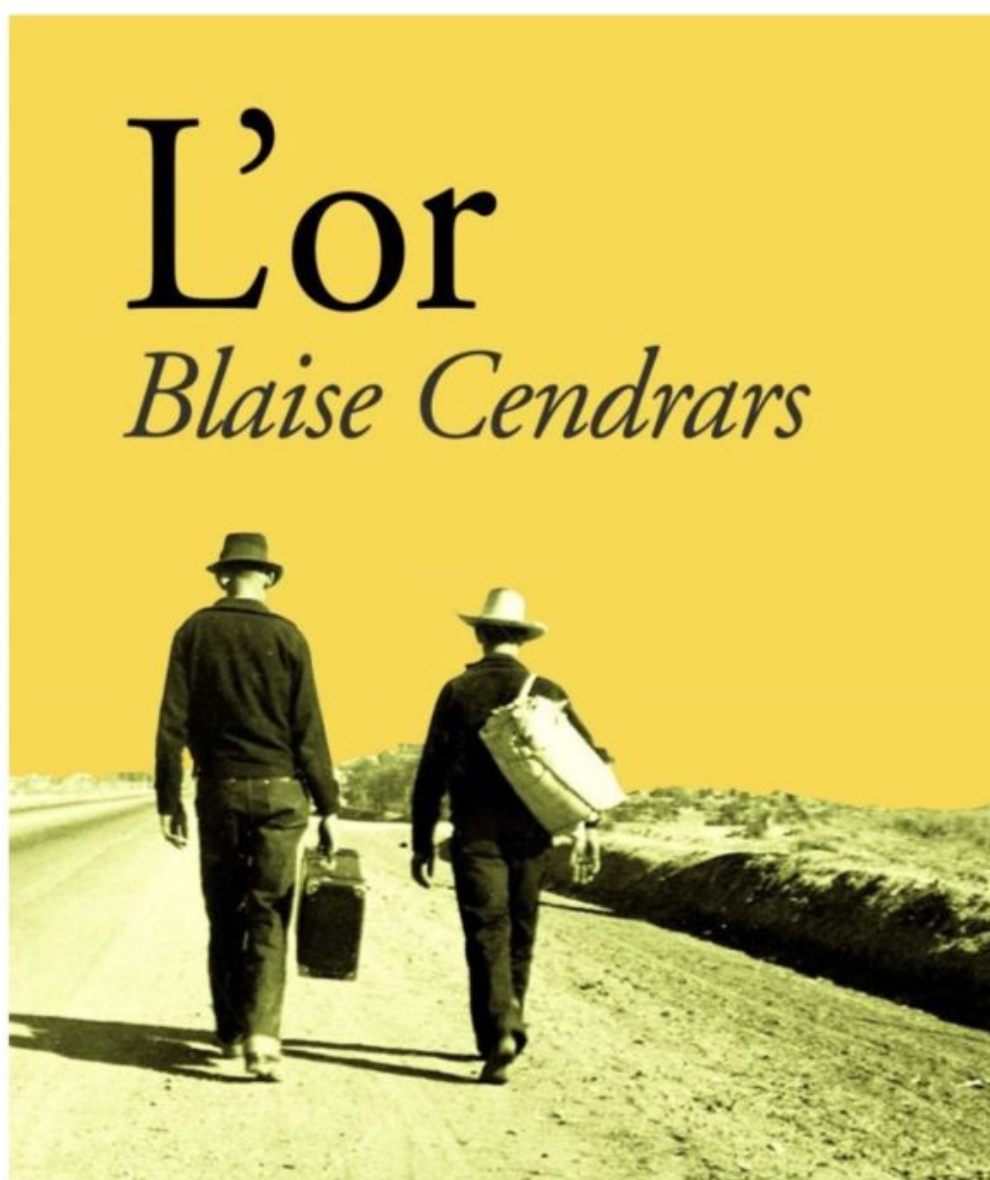


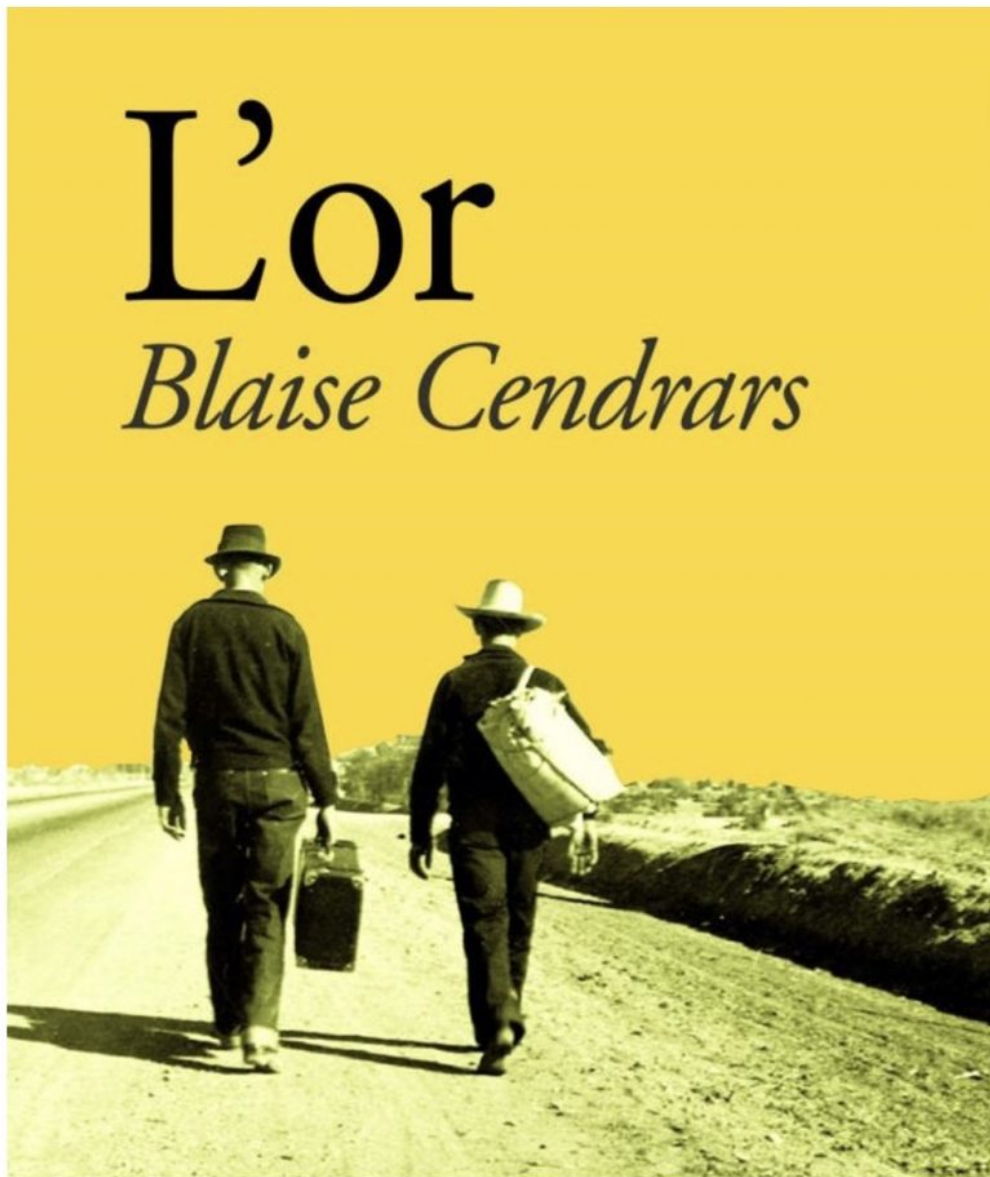
Vous cherchez de l'or ? Macron réserve ce privilège à une filiale d'une société canadienne !

écrit par Maxime | 23 octobre 2022



L'or

Blaise Cendrars



Par ces temps de disette, de restrictions de nos libertés, notamment nos libertés politiques, l'on pourrait être tenté de renouer avec la nature, les balades, histoire de se changer les idées, malgré tout...

Et pourquoi pas rêver, rêver d'échapper à un sort qui paraît écrit d'avance, rêver de plus de liberté, rêver de chance, de tenter sa chance, rêver d'argent... et d'or.

V'lan ! Macron casse votre rêve.

Interdit de s'improviser "chercheur d'or" en France. Alors que Macron fait péter tous les verrous économiques sous

prétexte de liberté depuis 2015, libéralisant à outrance, il veille au grain le plus précieux... des fois que les "sans dents" auraient l'idée de faire des explorations, de tenter d'échapper à leur condition.

Le sujet fait pourtant rêver et le passionné Blaise Cendrars écrivit "L'or" d'après la vie de Sutter...

[https://fr.wikipedia.org/wiki/L%27Or_\(roman\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/L%27Or_(roman))

Ainsi, aux Etats-Unis, cadre du roman biographique de Cendrars et en Europe de l'Est, celui qui trouve l'or en devient propriétaire...

Ce qui permet la fameuse "ruée vers l'or" .

En France, au contraire, la recherche de mine d'or a été confiée à des sociétés désignées par arrêté ministériel...

Le tout, sous prétexte de transition écologique... !!!

C'est au Journal officiel de ce jour.

Arrêté du 12 octobre 2022 accordant un permis exclusif de recherches de mines d'or, argent, antimoine, tungstène, étain, molybdène, lithium, niobium, tantale, cuivre, zinc, plomb, béryllium, cobalt, germanium, indium, platine, terres rares et substances connexes dit « Pierrepinet » (département de la Haute-Vienne)

[JORF n°0246 du 22 octobre 2022](#)

- Par arrêté de la ministre de la transition énergétique et du ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'industrie, en date du 12 octobre 2022, **le permis exclusif de recherches de mines d'or, argent, antimoine, tungstène, étain, molybdène, lithium,**

niobium, tantale, cuivre, zinc, plomb, béryllium, cobalt, germanium, indium, platine, terres rares et substances connexes, dit permis « Pierrepinet », **est accordé à la société par actions simplifiée Compagnie des Mines Arédiennes** portant le numéro 889 565 842 au registre du commerce et des sociétés d'Orléans (Loiret), dont le siège social est situé 23, rue Antigna, 45000 Orléans (Loiret).

Le permis est accordé pour une durée de trois ans à compter de la publication du présent extrait au Journal officiel de la République française.

En vue de comparer les dépenses faites à l'engagement financier souscrit, soit 1 056 000 euros, les dépenses réalisées seront actualisées par application de la formule d'indexation figurant au [2° de l'article 44 du décret n° 2006-648 du 2 juin 2006](#) modifié relatif aux titres miniers et aux titres de stockage souterrain.

Conformément à la carte au 1/100000 annexée au présent arrêté (1), le périmètre du permis mentionné ci-dessus est constitué par un polygone dont les sommets sont définis comme suit, dans le système de référence RGF 93 – Lambert 93 :

SOMMETS	RGF 93 – Lambert 93 (en mètres)	
	X	Y
A	561 731	6 497 760
B	563 727	6 498 974
C	564 208	6 497 222
D	562 885	6 496 623

(1) L'arrêté intégral et la carte peuvent être consultés à la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, auprès du bureau de la politique des

ressources minérales non énergétiques, direction de l'eau et de la biodiversité, Tour Séquoia, 92055 La Défense Cedex, ainsi que dans les bureaux de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Nouvelle-Aquitaine, 15, rue Arthur-Ranc, CS 60539, 86020 Poitiers Cedex.

Ainsi, en Haute Vienne, la recherche de plusieurs métaux est désormais réservée à la Compagnie des mines arédiennes exclusivement.

Arrêté du 12 octobre 2022 accordant un permis exclusif de recherches de mines d'or, argent, antimoine, tungstène, étain, molybdène, lithium, niobium, tantale, cuivre, zinc, plomb, béryllium, cobalt, germanium, indium, platine, terres rares et substances connexes dit « Douillac » (département de la Haute-Vienne)

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046473157> 5

Arrêté du 12 octobre 2022 accordant un permis exclusif de recherches de mines d'or, argent, antimoine, tungstène, étain, molybdène, lithium, niobium, tantale, cuivre, zinc, plomb, béryllium, cobalt, germanium, indium, platine, terres rares et substances connexes dit « Fayat » (département de la Haute-Vienne)

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046473160> 6

Arrêté du 12 octobre 2022 accordant un permis exclusif de recherches de mines d'or, argent, antimoine, tungstène, étain, molybdène, lithium, niobium, tantale, cuivre, zinc, plomb, béryllium, cobalt, germanium, indium, platine, terres rares et substances connexes dit « Pierrepinet » (département de la Haute-Vienne)

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046473163>

Note de Christine Tasin

Un peu curieuse, je cherche des informations sur cette Compagnie des mines arédiennes... Voilà ce que je trouve :

Qui sommes-nous ?

La Compagnie des Mines Arédiennes est une société française dont le siège social est situé à Orléans. Filiale de la société canadienne Aquitaine Gold Corporation, la Compagnie des Mines Arédiennes est spécialisée dans l'exploration minérale et l'exploitation minière.

La Compagnie des Mines Arédiennes souhaite vous informer de son projet de travaux de recherches de ressources minières en Haute-Vienne en Nouvelle-Aquitaine. La société a déposé une demande de permis exclusif de recherche et elle souhaite par ce site, apporter une information utile, indépendamment des procédures réglementaires de consultation des parties prenantes. Il s'agit d'un premier engagement à informer et à dialoguer sur le projet et ses adaptations.

<https://www.minesarediennes.fr/>

Après Mac Kinsey, après Pfizer, après les innombrables compagnies étrangères qui exploitent les éoliennes en France, voici les chercheurs d'or canadiens...

Et je ne parle pas de nos canons Caesar, de nos milliards qui partent en Ukraine...

Macron, le grand dépeceur de la France. Macron le mondialiste, notre ennemi.